



# LA SECTION EUROPÉENNE

## HISTOIRE-GÉOGRAPHIE / ANGLAIS

### La section Européenne en quelques mots

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère, au lycée A. Camus : l'anglais.

Une discipline non linguistique (DNL) l'histoire géographie, est enseignée en anglais.

Au lycée, des activités culturelles ainsi qu'un séjour dans un pays anglophone visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

### Quels objectifs ?

1. Une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais
2. Un approfondissement de la culture européenne et plus particulièrement de la civilisation anglophone
3. Une préparation à la mention européenne du baccalauréat

### Quelle organisation ?

Pour tous les niveaux :

- 1 heure 30 hebdomadaire supplémentaire de cours d'histoire-géographie en anglais (travail sur des documents sources de natures variées (textes, cartes, œuvres d'arts, extraits de film...))
- 1 heure hebdomadaire supplémentaire de cours d'anglais axé sur la communication orale (lecture et compréhension de la presse, suivi de l'actualité...)

L'accent est mis sur le travail oral.

Travail par projets, en groupe ou individuellement, sur tous supports en salle informatique et au labo de langues.

### Qui peut s'inscrire en section européenne au lycée ?

La section européenne s'adresse à des élèves motivés ayant des aptitudes linguistiques.

Un bon, voire un très bon niveau, d'anglais est requis.

Les élèves doivent également montrer de l'intérêt pour l'histoire et la géographie des pays anglophones.

La candidature se fait sur dossier à partir des avis des professeurs du collège d'origine.